



2016 – 2017

Projets d'études et d'enquêtes partenariales

Formation continue diplômante – certification des compétences en entreprise

La CTI, le FPSP (fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels) et l'APEC (association pour l'emploi des cadres) projettent de réaliser ensemble deux études qualitatives portant sur :

- le développement de la formation continue diplômante d'ingénieurs et les nouveaux enjeux liés à la réforme de la formation professionnelle, tout spécialement celui de la mise en œuvre des **blocs de compétences** dans la structuration de l'offre de formation,
- la réalité et les nouveaux enjeux de la certification des compétences acquises en entreprise pour les **apprentis**, les écoles d'ingénieur et les entreprises, et les enjeux en terme d'assurance qualité tant dans le champ de l'enseignement supérieur que dans celui de la formation professionnelle.

Le moment venu la CTI sollicitera les écoles pour ces enquêtes dont les résultats permettront notamment aux institutions du champ de la formation professionnelle de prendre la mesure des nouvelles dispositions sur le périmètre des écoles d'ingénieurs. Ils seront également utiles pour développer le conseil en évolution professionnelle et caractériser l'acquisition des compétences en entreprise. Ils permettront l'évolution, si nécessaire, des cadres de référence de la CTI.

Regard des jeunes diplômés ingénieur sur l'adéquation formation / emploi – zoom sur la S&ST

Dans le cadre de l'enquête annuelle menée par IESF et les associations d'ingénieurs diplômés auprès de leurs membres, la CTI interrogera en 2016 (comme en 2008 et 2012) les jeunes diplômés (30 ans et moins) par rapport aux grands champs de compétences de l'ingénieur et cela sur deux axes : leur importance dans leur vie professionnelle et la qualité de la formation qu'ils ont reçue et suivie sur ces champs. Des traitements croisés, selon par exemple le statut de l'élève durant la formation (étudiant / apprenti) ou la typologie des écoles et des spécialités, permettront d'affiner l'analyse de la CTI.

En partenariat avec l'INRS (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles) un zoom leur sera proposé sur le thème de la santé et de la sécurité au travail : perception de l'importance dans leur vie professionnelle, réalité et modalités de la formation reçue, suggestions.

Les résultats de ces enquêtes seront présentés lors du colloque 2017.